

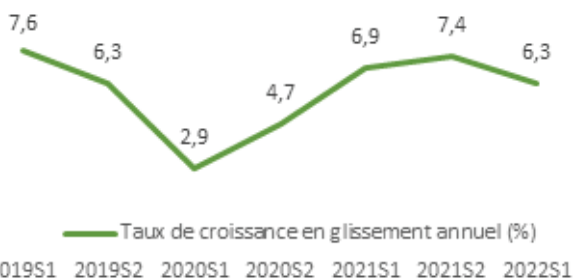
SYNTHESE NOTE CONJONCTURELLE DES FINANCES LOCALES

Environnement économique international

L'économie mondiale affiche une croissance de 3,4% en 2022 contre 6,2% en 2021. En 2023, elle s'établirait à 2,7% en raison entre autres des répercussions de la crise Ukrainienne. Au niveau régional, dans l'espace UEMOA, on enregistre une croissance de 5,8% en 2022 contre 6,1% en 2021 et une perspective de +7,2% en 2023 sous l'hypothèse de la poursuite de la relance après la crise sanitaire et la fin rapide de la crise ukrainienne.

Environnement économique national

Le taux de croissance économique à mi-semester 2 de 2022 en glissement annuel affiche 6,2%; alors qu'au 1er semestre de la même année, il s'était établi à 6,3%. Cette légère contraction observée à fin septembre 2022 serait due à la répercussion de la crise Russo ukrainienne et témoignerait aussi de la résilience de l'économie béninoise face aux chocs exogènes grâce aux mesures d'urgence adéquates des autorités.



Source : Direction de la Comptabilité Nationale et des Statistiques Economiques, INStAD, décembre 2022.

Environnement économique international

Les recettes de fonctionnement et d'investissement ont évolué respectivement de 6,33% et de 7,63% au 2022S2 par rapport au 2021S2. Les dépenses de fonctionnement et d'investissement ont varié respectivement de +2,4% et de -14,71% au 2022 S2 par rapport au 2021 S2.

Tableau 2 : Evolution des recettes et dépenses de fonctionnement et d'investissement.

Section fonctionnement (Mds FCFA)	2022 S1	2022 S2	22S2/21S2 (%)	22S2/22 S1 (%)
Recettes de Fonctionnement	19,3	34,9	6,33	80,40
Dépenses de fonctionnement	11,8	22,5	2,40	89,85
Epargne brute	7,5	12,4		

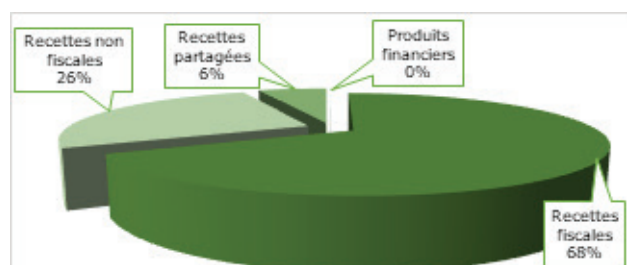
Section d'investissement	2022S1	2022 S2	22S2/21S2 (%)	22S2/22 S1 (%)
Recettes d'investissement	4,5	43,7	7,63	869,54
Dépenses d'investissement	12,0	37,1	-14,71	208,54

Source : Direction de la Production des Comptes publics, DGTC, Mars 2023.

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 34,9 milliards au 2nd semestre 2022 contre des dépenses de 22,5 milliards pour la même période.

Les recettes fiscales représentent 68% des recettes de fonctionnement. Les recettes non fiscales, les recettes partagées en représentent respectivement 26% et 6%.

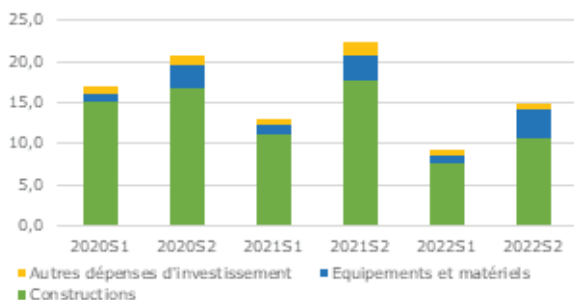
Graphique 4 : Décomposition des recettes de fonctionnement des collectivités locales.



Source : Direction de la Production des Comptes publics, DGTC, Mars 2023.

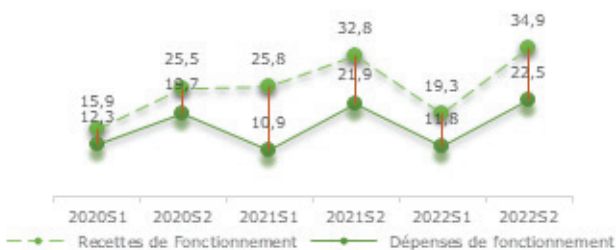
La plus grande partie des dépenses d'investissement est dédiée aux constructions. Au second semestre 2022, 10,6 Milliards de FCFA y ont été dépensé contre 17,7 Milliards de FCFA au second semestre de l'année précédente soit une baisse de 40,44%.

Graphique 3 : Décomposition des dépenses d'investissement



Source : Direction de la Production des Comptes publics, DGTCP, Mars 2023.

Graphique 2 : Evolution des recettes et dépenses de fonctionnement



Source : Direction de la Production des Comptes publics, DGTCP, Mars 2023.

Au 2nd semestre 2022, l'État a réalisé une épargne brute de 12,4 milliards de FCFA contre 7,5 milliards au 1er semestre 2022 et 10,8 milliards au 2nd semestre 2021. Ce qui induit ainsi une progression de la capacité d'investissement qui passe de 51,4 milliards au 2021S2 à 56,1 milliards au 2022S2.

Tableau 4 : Table des comptes

Comptes (Mds FCFA)	2021 S2	2022 S1	2022 S2
Epargne brute	10,8	7,5	12,4
Epargne nette	10,8	7,5	12,4
Capacité d'investissement	51,4	12,0	56,1

Source : Direction de la Production des Comptes publics, DGTCP, Mars 2023.

Toujours au niveau national, le ratio d'autonomie financière affiche 1,025 points tandis que le ratio de rigidité des dépenses obligatoires se situe à 58,1% des recettes de fonctionnement au second semestre 2022. Ainsi, 64,4% des investissements pourrait être financé par l'épargne brute réalisé.

Tableau 5 : Ratio d'autonomie financière

Comptes	2021S2	2022S1	2022S2
Ratio d'autonomie financière	1,050	1,596	1,025
Ratio de rigidité des dépenses obligatoires	0,566	0,553	0,581
Ratio d'autofinancement	0,669	0,612	0,644

Source : Direction de la Production des Comptes publics, DGTCP, Mars 2023

Analyse des finances locales par catégorie de communes

En glissement annuel, les recettes de fonctionnement des Communes à Statut Particulier (CSP), des Communes à Statut Intermédiaire (CSI) et des Communes Ordinaires (CO) ont respectivement connu une variation de +7,93% de +13,76% et -6,13%. Les CSI et les CO ont respectivement enregistré un accroissement de leurs dépenses de fonctionnement de 9,29% et 15,23% tandis que les CSP affichent une baisse de 9,39%. Ce recul nonobstant la hausse des salaires des élus locaux (+129,69%) s'expliquerait par un retard dans la commande des biens et services (-16,54%). Les recettes d'investissement ont connu une croissance respective de 36,6% et 9,28% au niveau des CSP et des CSI et une baisse de 3,92% chez les CO. Les dépenses d'investissement ont augmenté de 28,8% chez les CSP et baissé respectivement de 18,65% et 30,11% chez les CSI et les CO.

Tableau 3 : Evolution des recettes et dépenses de fonctionnement et d'investissement en glissement annuel.

Synthèse de masse (%)	National	Communes à Statut Particulier (CSP)	Communes à Statut Intermédiaire (CSI)	Communes de Droit Commun (CDC)
Section fonctionnement Semestriel en Glissement annuel (%)				
Recettes de Fonctionnement	6,33	7,93	13,76	-6,13
Dépenses de fonctionnement	2,4	-9,39	9,29	15,23
Section d'investissement				
Recettes d'investissement	7,63	36,6	9,28	-3,92
Dépenses d'investissement	-14,71	28,8	-18,65	-30,11

Source : Direction de la Production des Comptes publics, DGTCP, Mars 2023.

Le ratio d'autonomie financière des Communes à statut Particulier (2,63) est meilleur à celle CSI (0,55) et à celle des CO (0,69). Mais la capacité d'autofinan-

ment des CO (79%) est meilleur à celle des CSI (73%) et des CSP (53%). Les CSP dégagent les plus faibles ratios de rigidités des dépenses obligatoires (0,43) suivi des CSI (0,70) et les CO (0,74).

Tableau 6 : Ratio d'autonomie financière

Comptes	National	CSP	CSI	CDC
Ratio d'autonomie financière	1,02	2,63	0,55	0,69
Ratio de rigidité des dépenses obligatoires	0,58	0,43	0,70	0,74
Ratio d'autofinancement	0,64	0,53	0,73	0,79

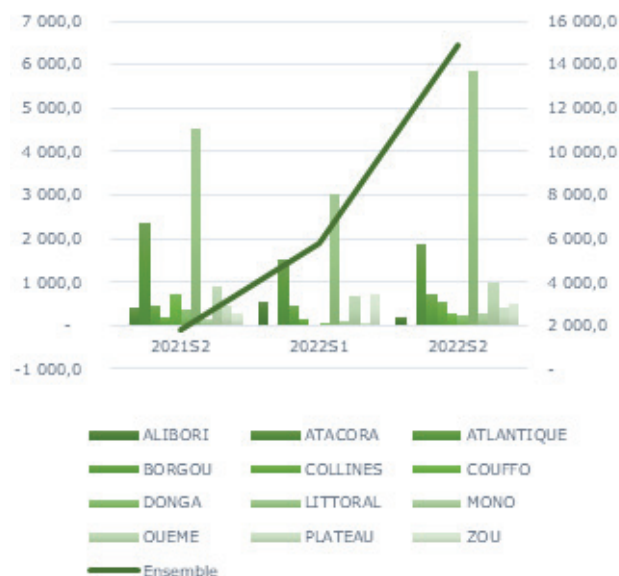
Source : Direction de la Production des Comptes publics, DGCTP, Mars 2023.

Analyse des collectivités territoriales au niveau départemental

Au second semestre 2022, l'ensemble des départements ont connu une croissance de leurs épargnes brutes. C'est le département du Littoral qui a connu la plus forte croissance soit une épargne de 5 852,4 millions de FCFA au

second semestre 2022 contre une épargne de 4 538,3 millions de FCFA au second semestre 2021.

Graphique 5 : Décomposition des recettes de fonctionnement des collectivités locales.



Source : Direction de la Production des Comptes publics, DGCTP, Mars 2023.

DIRECTION GÉNÉRALE DU TRÉSOR ET DE LA COMPTABILITÉ PUBLIQUE

Tél : +229 21 30 19 37

Fax : +229 21 30 07 58

BP: 40 Cotonou - Route de l'aéroport

revue@tresorbenin.bj

www.tresorbenin.bj